



La CGT ne lâchera rien, la liberté de manifester est un droit fondamental

Samedi 13 Avril 2019 rassemblement à 10 h 30 à Châteauroux, place de la Victoire et des Alliés

Partout dans le pays, des millions de travailleurs, de privés d'emplois, de retraités, de jeunes voient leurs conditions de vie se dégrader du fait des politiques réactionnaires du gouvernement Macron sous injonction du capital. Partout les entreprises sont saccagées au nom du profit. Les services publics sont laminés au nom de la rentabilité.

Face à cela, des résistances s'organisent, des luttes se mènent dans de nombreux secteurs et tous les samedis depuis 20 semaines, les gilets jaunes manifestent.

Pour museler la contestation, le gouvernement et le patronat, d'une même voix, poussent la répression par la violence, (utilisation d'armes non létales (LBD, grenade de désencerclement, de blindé). Ils mutilent, frappent, gazent et pratiquent des arrestations arbitraires.

Samedi 23 mars à Marseille, les CRS ont chargé un cortège CGT qui manifestait pacifiquement « contre le fascisme, le progrès social, et l'égalité des droits » un secrétaire de l'UD se retrouve avec 3 jours de ITT et un autre camarade a effectué 24h de garde à vue.

Mais jusqu'où iront-ils ?

Après l'inscription de l'état d'urgence dans le droit commun, la répression policière violente des gilets jaunes et les interdictions de manifester, Mohamed Laqhila, député Modem des Bouches-du-Rhône écrit au Premier ministre pour demander la dissolution de l'Union départementale CGT 13. **Le motif ?** Les salariés de la Centrale de Gardanne, en grève depuis le 7 décembre contre sa fermeture, ont interrompu, lundi 25 mars, un meeting LREM-Modem dans la cité minière pour exiger des réponses de la majorité gouvernementale à leur proposition de moratoire.

« Je vais écrire au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur pour dire que face à des violences de la sorte, quand une association se comporte ainsi, il faut la dissoudre », a-t-il déclaré à La Marseillaise en marge d'un déjeuner de presse.

Bertrand Mas-Fraissinet, référent LREM, promet quant à lui de déposer plainte contre X. « Même s'ils se sont affichés clairement CGT et qu'il ne fait pas de doute que la police les identifiera comme tels ».

Les propos et le comportement de ces politiques à la solde du gouvernement Macron, ravivent des moments peu glorieux de notre histoire lorsque la dissolution de la CGT a eu lieu le 16 août 1940 par le gouvernement de Vichy.

Ils bafouent un droit fondamental la liberté de manifester.

**Ne les laissons pas faire,
continuons le combat pour une autre société libérée de l'exploitation capitaliste.**

Face à leurs provocations, nous devons tous ensemble combattre toute forme de destruction de notre modèle social, nous devons unir nos forces militantes dans cette lutte de classe, pour nos anciens qui ont obtenu nos conquies sociaux par la lutte et pour les générations futures.

**La CGT a toujours été là pour défendre les intérêts du monde du travail.
Ils ne nous feront n'y reculer, n'y renoncer.**